BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 716

## 42 – LOIRE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

## Ventes et cessions

824 152 128 RCS Saint Etienne.
**CASINO GLOBAL PARTNERSHIPS.**
*Forme :* Société par Actions Simplifiée.
*Capital :* 1000.00 EUR.
*Adresse :* 1, Cours Antoine Guichard, 42000 Saint-Étienne.
*Oppositions :* Art. L.236-14 du code de commerce.
*Commentaires :* Avis de projet d'apport partiel d'actif de la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE (société apporteuse) à la société CASINO GLOBAL PARTNERSHIPS (société bénéficiaire) Société apporteuse : DISTRIBUTION CASINO FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 106.801.329 € dont le siège social est situé 1, Cours Antoine Guichard, 42000 Saint-Etienne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Etienne sous le numéro 428 268 023. Société bénéficiaire: CASINO GLOBAL PARTNERSHIPS, société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est situé 1, Cours Antoine Guichard, 42000 Saint-Etienne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Etienne sous le numéro 824 152 128. Ces sociétés ont signé un projet de traité d'apport partiel d'actif placé sous le régime des scissions le 11 juillet 2022 par lequel la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE fait l'apport de sa branche complète et autonome d'activité de partenariats commerciaux à l'international, dite activité « export », à la société CASINO GLOBAL PARTNERSHIPS. Montant de l'actif apporté : 18.472.460 € Montant du passif pris en charge : 16.516.690 €. Soit un actif net apporté de 1.955.770 €. En rémunération de cet apport CASINO GLOBAL PARTNERSHIPS émettra au profit de DISTRIBUTION CASINO FRANCE 31.153 actions de 1 € de valeur nominale soit une augmentation de son capital de 31.153 €. Montant de la prime d'apport : 1.924.617 €. Ce projet de traité d'apport partiel d'actif a été déposé au greffe du tribunal de commerce de SAINT-ETIENNE au nom des deux sociétés participant à l'apport le 12 juillet 2022, ces sociétés dépendant du même du tribunal de commerce..